

8 mois d'activité intense à l'Adapei de Vendée

C'est le sentiment que les participants à l'Assemblée Générale ordinaire ont pu éprouver en entendant Madame Anne Marie Charles, Secrétaire de l'association, faire la lecture du rapport d'activité.

Avec ce bon réflexe qui consiste à se faire aider lorsqu'on en a besoin, le Conseil d'Administration a fait appel aux deux instances nationales auxquelles l'Adapei de Vendée adhère, pour sortir de la période de turbulence vécue dans le courant de l'année 2008 L'Unapei - Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis - pour accompagner les administrateurs dans leur rôle d'association de parents, la FEGAPEI - Fédération Nationale des Associations Gestionnaires au Service des Personnes Handicapées - pour aider l'association dans son rôle de gestionnaire. C'est ainsi qu'avec les compétences de Monsieur Echevarne, chargé de mission durant la période de vacance de la Direction Générale, plusieurs chantiers ont été ouverts dans le domaine technique, un climat de dialogue s'est rétabli avec les Administrateurs, les Professionnels, les syndicats et bien entendu, les organismes financeurs.

Parallèlement, les administrateurs ont beaucoup travaillé sur l'ensemble des orientations et du plan d'action voté lors de la précédente Assemblée Générale du 4 octobre 2008. Madame Charles a voulu mettre en lumière, et entre autres réalisations, les travaux de la commission "Communication" avec la mise en place de la nouvelle identité visuelle, ceux de la commission "Finances" avec déjà, à son actif, 3 importantes décisions, les travaux en profondeur engagés par la commission "Prospective". Ces trois commissions sont permanentes.

De plus, les travaux de deux groupes de travail ont également été cités à l'ordre du mérite (de l'association) : Le groupe chargé d'élaborer les documents associatifs de référence avec une activité particulièrement intense qui a débouché sur la production des nouveaux statuts, ainsi que le groupe chargé de développer la vie associative qui doit prendre de plus en plus d'envergure.

Difficile de résumer en si peu de ligne une importante activité, mais vous pouvez en lire les prolongements dans l'article " De la continuité dans les orientations 2009 / 2010", dans ce même numéro 58 de la "Lettre d'information".